

ORIENTATION
SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE

OSP
VAUD

Un
temps
pour
choisir

DU GYMNASSE AU CFC

UNE PASSERELLE VERS L'EMPLOI
OU VERS LES ES/HES



DU GYMNASSE AU CFC

**UNE PASSERELLE
VERS L'EMPLOI OU VERS LES ES/HES**

Juin 2010

(1^{re} édition: mars 2009)

Réalisation et édition :

Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)

Unité information-documentation

Avec la collaboration de la Direction générale de l'enseignement
postobligatoire (DGEP)

Rédaction :

Corinne Giroud - OCOSP

L'OCOSP remercie en particulier les personnes suivantes

pour leur collaboration :

Yves Neuenschwander CPNV

Michel Stauffer ERACOM

Joel Tevaearai Bobst SA

Graphisme :

Fairouz Joudié - ERACOM

OCOSP

Rue de la Borde 3d

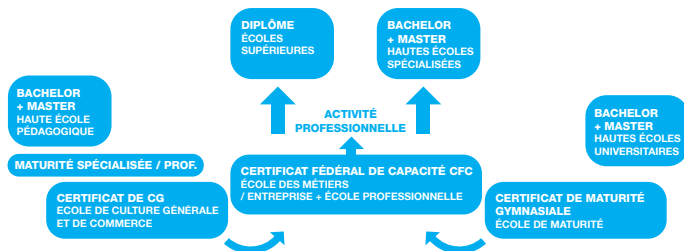
1014 Lausanne

Tél. 021 316 1170

www.vd.ch/orientation

SOMMAIRE

L'apprentissage, un choix alternatif	5
Qu'est-ce que la formation professionnelle ?	5
La formation professionnelle en bref	6
Envisager un apprentissage après le gymnase	6
Et si le gymnase n'était pas ma voie ?	6
Deux modalités de formation pour un même titre	7
En école ou en entreprise : les différences en un coup d'oeil	7
Les formations CFC en école des métiers	8
Trouver une place d'apprentissage, mode d'emploi	9
Des CFC sur mesure pour les gymnasiens	10
La formation professionnelle accélérée (FPA)	10
L'apprentissage de durée réduite	11
Les professions accessibles par une FPA	12
Une fois le CFC en poche...	13
Les Ecoles supérieures ES	14
Les Hautes écoles spécialisées HES	15
Les Hautes écoles universitaires HEU et la passerelle Dubs	17
FAQ	18
Références	20
Adresses utiles	20



VOUS ÊTES À L'ÉCOLE DE MATURITÉ OU À L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE ET DE COMMERCE ET...

- vous cherchez une profession en lien avec la pratique?
- vous visez une formation HES ?
- vous réalisez qu'une maturité ou un certificat de culture générale ne permet pas d'entrer dans le monde du travail ?
- la perspective d'études longues vous décourage ?

Une formation professionnelle CFC* est assurément la solution.

* CFC : certificat fédéral de capacité.

L'APPRENTISSAGE, UN CHOIX ALTERNATIF

Le gymnase conduit en droite ligne à l'Université ou à l'École polytechnique fédérale et, moyennant une passerelle, aux Hautes écoles spécialisées. Trois quarts des gymnasiens et gymnasiennes visent, à court ou à moyen terme, l'un ou l'autre de ces objectifs de formation.

Cependant, l'accès au monde du travail et aux formations supérieures peut emprunter une voie alternative au gymnase. Clé de l'emploi dans des domaines variés, base de nombreux perfectionnements, la formation professionnelle initiale est un autre moyen d'accéder aux Ecoles supérieures et aux Hautes écoles spécialisées via l'acquisition de compétences pratiques de haut niveau. Quelles démarches entreprendre pour trouver une place d'apprentissage? Qu'est-ce que la formation professionnelle accélérée ? Comment se préparer aux examens d'admission en école de métiers ? Vous trouverez dans ce guide toutes les informations utiles sur l'apprentissage et sur ses débouchés.

QU'EST-CE QUE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

Alors que la formation gymnasiale est axée sur l'acquisition et l'approfondissement de connaissances générales en vue d'études au niveau tertiaire, la formation professionnelle initiale vise à transmettre les compétences, les connaissances et le savoir-faire indispensables à l'exercice d'une activité dans une profession.

Les deux cursus sont parallèles et font partie du secondaire II.

L'école de culture générale et de commerce, un cas particulier

Parmi les cinq options proposées à l'école de culture générale et de commerce, l'option socio-éducative et l'option commerce (information et communication) permettent d'obtenir, en quatre ans, un certificat fédéral de capacité et une maturité professionnelle. Elles sont en quelque sorte l'équivalent à plein temps de l'apprentissage en entreprise d'assistant/e-socio-éducatif/ve et d'employé-e de commerce.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN BREF

• DEUX CENTS MÉTIERS

Il existe près de deux cents professions CFC réglementées par des ordonnances de formation ou des règlements d'apprentissage.

Un apprentissage dure trois ou quatre ans. La formation professionnelle accélérée (FPA) permet de réduire cette durée à deux ans dans une vingtaine de métiers (voir p. 10).

• UN CFC À LA CLÉ

Le certificat fédéral de capacité (CFC) obtenu après réussite des examens permet d'entrer dans le monde du travail ou de poursuivre des études supérieures. Le CFC est reconnu dans toute la Suisse.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MÉTIERS, CONSULTER LES INFOPS SUR WWW.VD.CH/ORIENTATION, RUBRIQUE CHOISIR UNE PROFESSION.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ORDONNANCES DE FORMATION, CONSULTER LE SITE INTERNET DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE OFFT : WWW.BBT.ADMIN.CH, RUBRIQUE FORMATION PROFESSIONNELLE.

ENVISAGER UN APPRENTISSAGE APRÈS LE GYMNASÉ

La formation professionnelle initiale poursuit globalement deux objectifs :

- Acquérir une qualification professionnelle et obtenir un certificat fédéral de capacité pour entrer sur le marché du travail.
- Acquérir l'expérience professionnelle requise à l'admission dans les Hautes écoles spécialisées, en particulier dans le domaine technique.

ET SI LE GYMNASÉ N'ÉTAIT PAS MA VOIE ?

- Vous avez un projet de formation n'exigeant pas un certificat gymnasial...
- Votre motivation est en berne...
- Vos notes sont en chute libre...

Trois raisons de prendre le temps de faire le point. N'hésitez pas à vous adresser au psychologue conseiller ou à la psychologue conseillère en orientation de votre gymnase pour discuter de vos intérêts et de votre situation.

Un stage dans une école de métiers ou dans une entreprise pourrait également vous aider à trouver la filière correspondant à vos intérêts.



CÉDRIC, 1^{re} ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MATURITÉ, OS ÉCONOMIE ET DROIT:
« J'ai toujours été passionné par la finance. Comme j'étais en VSB, c'était évident pour moi que j'irais au gymnase et je ne me suis pas posé la question d'une voie alternative. J'ai choisi l'option spécifique Économie et droit, mais je suis frustré, parce que les cours de l'option spécifique ne représentent qu'une toute petite partie du programme. J'ai de bons résultats, pourtant je m'interroge aujourd'hui sur l'éventualité de quitter le gymnase. Je vais chercher une place d'apprentissage d'employé de commerce avec maturité professionnelle intégrée dans le domaine fiduciaire. Ce qui me manque au gymnase, c'est le lien avec la pratique. »

DEUX MODALITÉS DE FORMATION POUR UN MÊME TITRE

Tous les métiers CFC peuvent être appris dans le cadre d'une formation en entreprise : la pratique s'acquiert sous la responsabilité d'un formateur ou d'une formatrice, et l'enseignement professionnel (théorie et culture générale) est dispensé dans une école professionnelle à raison d'un à deux jours par semaine. Régulièrement, les apprentis et apprenties se retrouvent dans le cadre des cours interentreprises. Organisés par les associations professionnelles, ces cours ont pour objectif l'acquisition d'un savoir-faire de base commun. On parle dans ce contexte de formation tripartite engageant l'entreprise, l'école professionnelle et l'association professionnelle.

Pour une vingtaine de professions, l'apprentissage peut aussi se dérouler à plein temps dans l'une des écoles de métiers du canton. Les programmes incluent en principe des stages en entreprise.

En école ou en entreprise: les différences en un coup d'œil

EN ENTREPRISE (FORMATION TRIPARTITE)

- Près de 200 professions
- Pratique en entreprise et cours professionnels 1-2 jours par semaine
- Cours interentreprises
- Rémunération
- 5 semaines de vacances par année

EN ÉCOLE DE MÉTIERS (À PLEIN TEMPS)

- Une vingtaine de professions
- Théorie et pratique en école à plein temps
- Stages en entreprise
- Pas de rémunération
- Vacances scolaires (13 semaines)

LES FORMATIONS CFC EN ÉCOLE DE MÉTIERS

ARTS APPLIQUÉS	Bijoutier / Bijoutière	Ecole technique de la Vallée de Joux, Le Sentier (ETVJ)
	Céramiste Décorateur / Décoratrice Photographe	Centre d'enseignement professionnel, Vevey (CEPV)
	Créateur / Créatrice de vêtements	Ecole de couture, Lausanne (ECL)
BOIS	Menuisier / Menuisière Ebéniste	Ecole technique - Ecole des métiers, Lausanne (ETML)
SANTÉ	Assistant / Assistante en soins et santé communautaire	Ecoles de soins et santé communautaire, Morges ou Vevey
	Laborantin / Laborantine*	Ecole supérieure de la santé, Lausanne (ESS)
MÉCATRONIQUE	Mécatronicien / Mécatronicienne d'automobiles	Ecole technique - Ecole des métiers, Lausanne (ETML)
INDUSTRIE HORLOGÈRE	Horloger-praticien / Horlogère-praticienne Micromécanicien / Micromécanicienne Dessinateur-constructeur / Dessinatrice-constructrice en microtechnique	Ecole technique de la Vallée de Joux, Le Sentier (ETVJ)
INDUSTRIE DES MACHINES	Automaticien / Automaticienne Electronicien / Electronicienne Informaticien / Informaticienne Polymécanicien / Polymécanicienne	Centre professionnel du Nord Vaudois, Yverdon-les-Bains ou Sainte-Croix (CPNV) Ecole technique - Ecole des métiers, Lausanne (ETML)
COMMUNICATION	Concepteur / Conceptrice en multimédia Graphiste	Ecole romande d'arts et de communication, Lausanne (ERACOM)
	Médiamaticien / Médiamaticienne	Centre professionnel du Nord Vaudois, Sainte-Croix (CPNV)
	Employé / Employée de commerce	Ecoles professionnelles commerciales (dès 2012)

*Uniquement en FPA

Toutes les formations en école font l'objet d'un descriptif détaillé sur www.vd.ch/orientation, rubrique Filières de formation (*Ecol'Infos*).

TROUVER UNE PLACE D'APPRENTISSAGE, MODE D'EMPLOI

Sur www.vd.ch/orientation:

- Bourse des places d'apprentissage
- Délais d'inscription et dates des examens
- Exemples de contenus d'examens
- Exemples de lettres de motivation et de CV

POUR OBTENIR UNE PLACE EN ENTREPRISE, IL CONVIENT DE...

- Se renseigner sur les places disponibles dans le métier choisi auprès des associations professionnelles, dans la presse, sur Internet ou dans son entourage
- Préparer un dossier comportant une lettre de motivation et un curriculum vitae (CV)
- L'envoyer aux entreprises concernées proposant des places, ou faire des offres spontanées
- Passer éventuellement un test d'aptitudes (professions des arts appliqués et du laboratoire) et un entretien.

REMARQUE :

L'inscription aux cours professionnels est automatique, dès le moment où le contrat d'apprentissage est enregistré auprès de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire. L'élève reçoit une convocation de l'école professionnelle.

POUR OBTENIR UNE PLACE EN ÉCOLE DES MÉTIERS, IL FAUT...

- S'informer des délais d'inscription et de la procédure à suivre sur le site Internet de l'école dispensant la formation choisie
- Préparer un dossier et l'envoyer dans les délais selon les modalités fixées par l'école
- Passer éventuellement un test d'aptitudes et un entretien.

DES CFC SUR MESURE POUR LES GYMNASIENS

Pour une vingtaine de professions, l'Etat de Vaud a mis sur pied à l'intention des gymnasiens diplômés des programmes de formation professionnelle accélérée débouchant sur un CFC.

Pour la plupart des autres apprentissages, les gymnasiens peuvent en principe obtenir des réductions de formation ou des dispenses de cours.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ACCÉLÉRÉE (FPA)

- La FPA permet aux titulaires d'un certificat gymnasial* d'obtenir un certificat fédéral de capacité en deux ans, leur formation antérieure les dispensant des cours de culture générale et de certaines branches scientifiques.
- La FPA prépare aux mêmes examens finaux du CFC que la formation professionnelle initiale en trois ou quatre ans.
- Selon les métiers, la formation se déroule en école des métiers, à plein temps, ou en entreprise avec cours à l'école professionnelle (voir tableau p.12).

HÉLÈNE, 2^e ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ACCÉLÉRÉE D'INFORMATICIENNE

« J'ai toujours su que je voulais faire de l'informatique ou des mathématiques. Après reconsidération des débouchés futurs, j'ai choisi l'informatique. Convaincue que c'était la seule voie possible pour entrer à la Haute Ecole d'ingénieurs et de gestion, j'ai voulu compléter mon certificat de culture générale par une maturité gymnasiale – que je n'ai pas obtenue. J'ai alors appris que, après l'Ecole de culture générale, un CFC dans le domaine choisi permettait aussi d'intégrer la HEIG. J'ai donc cherché une place d'apprentissage d'informaticienne et j'ai su presque par hasard que je pouvais faire la formation professionnelle accélérée. Je suis aujourd'hui en FPA au CPNV, à Sainte-Croix. Tous les gymnasiens ne se destinent pas à l'Uni. C'est important qu'ils connaissent toutes les possibilités de formation pour éviter de perdre du temps. »

* Certificat de maturité gymnasiale ou certificat de culture générale.

L'APPRENTISSAGE DE DURÉE RÉDUITE

Pour d'autres professions, les gymnasiens et gymnasiennes peuvent obtenir des dispenses de cours, en particulier en culture générale, ou commencer directement en deuxième année. Les modalités sont déterminées d'entente avec l'entreprise formatrice qui en soumet la demande à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire au moment de l'inscription du candidat.

STÉPHANIE, 2^e ANNÉE D'APPRENTISSAGE D'AGENTE EN INFORMATION DOCUMENTAIRE

« Pendant le gymnase, je me sentais attirée par le social, et j'ai cherché sur le site www.vd.ch/orientation la profession qui pouvait me convenir. Le descriptif du métier d'ergothérapeute et les qualités requises pour l'exercer m'ont interpellée, mais un stage en milieu hospitalier m'a convaincue que ce métier n'était pas pour moi. Même scénario pour le métier d'éducatrice de l'enfance... Je m'impliquais trop sur le plan émotionnel. Un entretien avec une conseillère en orientation m'a ouvert d'autres horizons. Aujourd'hui, j'ai trouvé dans le métier que j'ai choisi un contexte professionnel où peuvent s'épanouir mon goût pour le relationnel et ma curiosité intellectuelle. Ma maturité gymnasiale m'a permis de commencer l'apprentissage directement en 2^e année. Je suis heureuse de travailler. »

Pour en savoir plus sur les professions CFC, sur les modalités de la formation, sur le contrat d'apprentissage, les formateurs ou les organisations du monde du travail, consulter les pages ad hoc du site www.vd.ch/formationprofessionnelle.

LES PROFESSIONS ACCESSIBLES PAR UNE FPA

PROFESSIONS	CEPM	CEPV	CPNV	EPSIC	ERACOM	ESSanté	ETML	ETVJ	Type de formation
Concepteur / Conceptrice en multimédia					•				EM
Dessinateur / Dessinatrice en bâtiment	•								FE
Dessinateur / Dessinatrice en génie civil	•								FE
Dessinateur-construc- teur / Dessinatrice- constructrice en microtechnique								•	EM
Electronicien / Electronicienne			•	•			•		EM / FE
Géomaticien / Géomaticienne	•								FE
Graphiste					•				EM
Horloger-praticien / Horlogère-praticienne								•	EM
Informaticien / Informaticienne			•						EM
Laborantin / Laboran- tine en biologie						•			EM
Médiaticien / Médiaticienne			•						EM
Mécatronicien / Mécatronicienne d'automobiles							•		EM
Menuisier / Menuisière Ebéniste							•		EM
Micromécanicien / Micromécanicienne								•	EM
Photographe		•							EM
Polydesigner 3D		•							EM
Polymécanicien / Polymécanicienne			•	•					EM / FE

CEPM : Centre d'enseignement professionnel de Morges
 CEPV : Centre d'enseignement professionnel de Vevey
 CPNV : Centre professionnel du Nord vaudois
 EPSIC : Ecole professionnelle de Lausanne
 ERACOM : Ecole romande d'art et de communication
 ESSanté : Ecole supérieure de la santé
 ETML : Ecole technique – Ecole des métiers de Lausanne
 ETVJ : Ecole technique de la Vallée de Joux

EM : Ecole de métiers / FE : Formation en entreprise

UNE FOIS LE CFC EN POCHE

Les débouchés, après l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC), se résument à trois options :

1) Entrer dans le monde du travail

Un CFC permet de postuler dans une entreprise ou de se mettre à son compte, et de gagner sa vie.

2) Se perfectionner en emploi

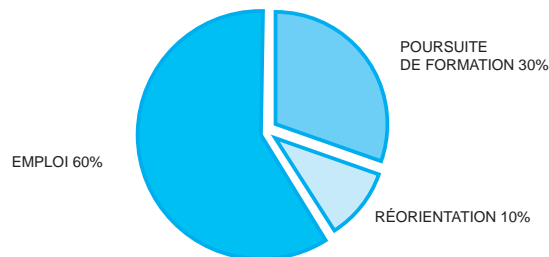
Dans le contexte de la vie professionnelle, le CFC valorisé par plusieurs années d'expérience professionnelle est la clé de formations en emploi de type brevet fédéral (BF) et diplôme fédéral (DF), dans des domaines variés, de la finance à la sécurité en passant par l'hôtellerie : expert en finance et controlling DF, intendant BF, policier BF, etc.

Pour savoir plus sur les perfectionnements professionnels en emploi, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

3) Poursuivre sa formation

Un certificat fédéral de capacité ajouté à un certificat de maturité ou un certificat de culture générale ouvre les portes des Ecoles supérieures et des Hautes écoles spécialisées du même domaine que le CFC.

A QUOI MÈNE UN CFC ?



LES ECOLES SUPÉRIEURES

Les Ecoles supérieures regroupent les écoles dites techniques et spécialisées.

Conditions d'admission

Les candidats titulaires à la fois d'un certificat gymnasial et d'un CFC du domaine sont admis de droit.

Pour les conditions particulières, se renseigner sur www.vd.ch/orientation, rubrique Filières de formation (*Ecol'Infos*).

L'offre de formation des ES

A l'heure actuelle, il existe des formations ES dans sept domaines. Tous ne sont pas représentés dans le canton de Vaud.

Agriculture et économie forestière	PAR EXEMPLE :	Technicien-ne du bois ES
Arts visuels et appliqués		Visual Merchandiser ES
Economie		Economiste bancaire ES
Hôtellerie, restauration, tourisme et économie familiale		Gestionnaire en tourisme ES
Santé		Ambulancier-ère ES
Social		Educateur-trice de l'enfance ES
Technique		Technicien-ne en automatique ES

Pour connaître l'offre de formation complète et les programmes détaillés, consulter les *Ecol'Infos* sur www.vd.ch/orientation, rubrique Filières de formation.

LES HAUTES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Un système de formation à deux niveaux bachelor/master a été introduit dans les Haute écoles spécialisées. Les études de bachelor constituent le premier niveau et conduisent à un diplôme professionnalisant. Le deuxième niveau, celui du master, permet l'approfondissement et l'élargissement des compétences pour assumer la responsabilité et la conduite de projets pluridisciplinaires et complexes.

Les HES de Suisse romande sont regroupées sous l'égide de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le tableau de la page suivante résume les possibilités de formation HES vaudoises.

Conditions d'admission

Les conditions se résument à l'équation [Parcours scolaire + expérience professionnelle]:

- Certificat fédéral de capacité (CFC) + maturité professionnelle
- Titre gymnasial* + CFC, en formation professionnelle accélérée ou non.
- Certificat de maturité gymnasiale + un an de pratique professionnelle en entreprise ou en école de métiers.

Remarque importante : un parcours gymnasial non achevé + CFC ne permet pas l'accès aux HES. Le cas échéant, le CFC doit être complété par un certificat de maturité professionnelle.

POUR CONNAÎTRE LES DÉTAILS DES FORMATIONS ET DES PROGRAMMES HES EN SUISSE ROMANDE, CONSULTER LES ECOL'INFOS SUR WWW.VD.CH/ORIENTATION, RUBRIQUE FILIÈRES DE FORMATION.

* Certificat de maturité gymnasiale ou certificat de culture générale.

TOUTES LES FORMATIONS HES VAUDOISES EN UN COUP D'OEIL

Dans le canton de Vaud, les formations HES se répartissent dans les six domaines suivants:

INGÉNIERIE	Agronomie, oenologie Construction et infrastructures, écotechnologie, géomatique, génie électrique, ingénierie de gestion, informatique, ingénierie des médias, microtechniques, systèmes industriels, télécommunications	Ecole d'ingénieurs de Changins (EIC) Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD)
DESIGN ET ARTS VISUELS	Communication visuelle, design industriel, arts visuels	Haute école d'art et de design (ECAL)
ECONOMIE ET SERVICES	Economie d'entreprise, informatique de gestion Hôtellerie et professions de l'accueil	Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) Ecole hôtelière de Lausanne (EHL)
MUSIQUE ET ARTS DE LA SCÈNE	Interprétation, enseignement, direction d'orchestre Interprétation, mise en scène	Haute école de musique (Conservatoire de Lausanne) Haute école de théâtre (La Manufacture)
SANTÉ	Soins infirmiers, physiothérapie, radiologie médicale, obstétrique Soins infirmiers Ergothérapie	Haute école cantonale vaudoise de la santé (HECVSanté) Haute école de la santé (La Source) Haute école de travail social et de la santé (EESP)
TRAVAIL SOCIAL	Education sociale, service social, animation socioculturelle	Haute école de travail social et de la santé (EESP)

HAUTES ÉCOLES UNIVERSITAIRES HEU ET PASSERELLE DUBS

Les Universités et les Hautes écoles polytechniques sont accessibles aux titulaires d'un certificat fédéral de maturité.

Passerelle Dubs

Complément de formation scolaire d'un an sanctionné par un examen fédéral, la passerelle Dubs ouvre l'accès à toutes les filières des Hautes écoles universitaires. La maturité professionnelle est **la seule condition d'admission** à la passerelle Dubs.

Deux options de l'école de culture générale peuvent mener aussi à la passerelle Dubs:

Le certificat de culture générale de l'option socio-éducative ou de l'option commerce (information et communication) peut être complété par un an de stage validé en entreprise. A la clé, le certificat de maturité professionnelle santé-social ou commerciale.

REMARQUE IMPORTANTE :

L'accès à la passerelle Dubs est fermé aux titulaires d'un certificat de culture générale dans une autre option que socio-éducative ou commerce (information et documentation), même complété par un CFC.

FAQ

- **On m'a dit qu'un stage d'un an après la maturité gymnasiale suffit pour être admis dans une HES, alors pourquoi viser le CFC ?**

Les titulaires d'une maturité gymnasiale peuvent demander leur admission dans une HES après une expérience professionnelle validée ou au terme de la première année de FPA, à condition qu'ils aient réussi l'examen intermédiaire. Pourtant, l'obtention du CFC est recommandée, car c'est un atout professionnel valorisé sur le marché de l'emploi. Il permet en particulier de rebondir si le projet prévu ne se concrétise pas.

- **Je m'intéresse à la microtechnique... Comment choisir entre la formation à l'EPFL et celle proposée à la Haute école d'ingénierie et de gestion ?**

Tout dépend de vos intérêts. La formation universitaire est plutôt tournée vers la recherche, alors que la formation spécialisée est plus en prise avec la pratique. Dans de nombreux domaines d'études, les universitaires sont généralement amenés à accomplir des stages après l'obtention de leur diplôme en vue d'acquérir une expérience professionnelle. Le bachelor HES est généralement considéré comme une voie facilitant l'accès au monde du travail. Du point de vue des employeurs, les deux cursus, à terme, sont considérés comme équivalents.

Pour en savoir plus sur le contenu des cursus, consulter les *UnilInfos* et les *Ecol'Infos* sur www.vd.ch/orientation, rubrique Filières de formation.

- **Je vais sans doute rater mon année... Vaut-il mieux que je redouble ou que je commence un apprentissage ?**

Tout dépend de votre motivation et de votre projet. Une formation d'ingénieur, par exemple, peut passer par la voie des études gymnasiales ou par celle de l'apprentissage, par exemple un CFC de polymécanicien assorti d'une maturité professionnelle. Mais il faut souligner que l'apprentissage n'est pas plus facile que le gymnase. Le système d'évaluation, le programme et le contexte de la formation à la fois pratique et théorique en font une solution exigeante. Le psychologue conseiller ou la psychologue conseillère en orientation du gymnase peut aider l'élève en difficulté à identifier ses intérêts en vue d'un choix pertinent.

- **L'allemand, ce n'est pas mon point fort... Alors, j'ai choisi l'italien.**

En cas de réorientation, en cours de gymnase, vers la formation professionnelle, vous n'aurez pas le choix si vous visez la maturité professionnelle en plus du CFC. Dans ce cursus d'un an à temps plein ou de deux ans à temps partiel, l'italien n'est pas proposé en alternative à l'allemand.

- **Je m'ennuie au gymnase et j'ai envie d'arrêter pour commencer un apprentissage...**

Si vous avez le projet d'entrer plus tard dans une HES, vous avez tout intérêt à terminer vos études gymnasiales. Sans quoi vous devrez, après votre CFC ou pendant votre apprentissage, obtenir également la maturité professionnelle, que ne remplace pas une formation gymnasiale inachevée.

- **Est-ce que mes années de gymnase, même si je n'ai pas obtenu mon certificat de culture générale/maturité gymnasiale, sont reconnues équivalentes à une maturité professionnelle ?**

Non. C'est l'examen final réussi qui octroie toute sa valeur à la formation gymnasiale.

- **Après le gymnase, j'ai commencé l'Uni, mais je me rends compte que ce n'est pas ma voie... Puis-je me lancer dans une formation professionnelle, à vingt ans passés ?**

Oui, il n'y a pas d'âge limite supérieur pour commencer un apprentissage.

RÉFÉRENCES

Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle OCOSP

www.vd.ch/orientation

- Descriptifs des professions (*InfOP*) et des formations (*Ecol'Info*)
- Bourse des places d'apprentissage
- Délais d'inscription et dates des examens organisés par les écoles des métiers et les associations professionnelles
- Exemples de contenus d'examens

Direction générale de l'enseignement postobligatoire DGEP, Pôles de l'apprentissage

www.vd.ch/formationprofessionnelle (rubrique [Formation professionnelle initiale](#))

Toutes les informations utiles sur :

- l'apprentissage, les professions CFC, le contrat d'apprentissage, les écoles professionnelles et de métiers
- la formation professionnelle en trois ans ou en quatre ans
- la formation professionnelle accélérée.

ADRESSES DES ÉCOLES DE MÉTIERS

Ecole technique de la Vallée de Joux, Le Sentier (ETVJ)

www.etvj.vd.ch

Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV)

www.cepv.ch

Ecole de couture, Lausanne (ECL)

www.ecoledecouture.ch

Ecole technique - Ecole des métiers, Lausanne (ETML)

www.etml.ch

Ecole de soins et santé communautaire, Morges et Vevey (ESSC)

www.ecoledesoins.ch

Ecole supérieure de la santé, Lausanne (ESS)

www.essante.ch

Centre professionnel du Nord vaudois, Yverdon-les-Bains et Sainte-Croix (CPNV)

www.cpnv.ch

Ecole romande d'arts et de communication, Lausanne (ERACOM)

www.eracom.ch

Ecole professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL)

www.epcl.ch



COLLECTION «QUESTIONS»

- ABC des formations
- Que faire après l'école? (pour les élèves DES)
- Je suis en VSO... Et après?
- Je suis en VSB... Et après?
- Je suis en VSG... Et après?

- A la recherche d'un premier emploi ou d'un stage
- Du gymnase au CFC
- Méthodes de travail – Guide à l'intention des étudiants et des étudiantes

- Article 32
- Formation des adultes
- Se former et travailler dans le canton de Vaud – Guide pour les frontaliers
- Se mettre à son compte

Tous les titres sur www.vd.ch/orientation, rubrique Publications